



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Affaire de Belem et du monuments préféré des français : Stéphane BERN déclare que dans son cœur Nantes restera bretonne !

Interrogé par l'Association Koun Breizh sur la captation d'héritage que constitue le fait d'ériger le Belem, navire breton, en qualité de représentant de la « région des Pays de la Loire » pour l'émission relative au monument préféré des Français, Stéphane Bern a fait la réponse suivante via son attachée de presse :

- « la loi administrative fait que le Belem appartient aux « Pays de la Loire » mais « dans son cœur Nantes restera bretonne ».

Stéphane Bern comprend ceux qui ont manifesté leur émotion, mais il n'a pas le pouvoir sur la décision de la rédaction de l'émission.

L'association Koun Breizh tient à remercier Stéphane Bern pour sa réaction digne, et salue le travail inlassable qu'il mène au soutien du patrimoine.

L'association Koun Breizh dénonce une fois de plus la captation de mémoire et d'héritage que constitue le fait pour une « région Pays de la Loire », inventée de toutes pièces, au mépris de l'histoire et de la géographie, de détourner l'histoire de la Bretagne et de notre patrimoine breton à son profit. Le Belem est un navire breton construit à Nantes, à une époque où la région des « Pays de la Loire » n'existait pas.

Il est temps de mettre un terme à ce révisionnisme historique rampant qui porte atteinte à la confiance publique et au lien social.

L'émission finale du monument préféré des Français aura lieu mercredi 13 septembre 2023

Pour Koun Breizh
Y OLLIVIER

Koun Breizh - Bertaign Tenant – Mémoire de Bretagne

Association à but non lucratif de droit français par la loi du 1^{er} juillet 1901 – n° W563014064

Ti ar Vro Gwened, 3 rue de la Loi - 56000 Vannes

www.memoire-de-bretagne.bzh

06 68 56 67 69

presse@memoire-de-bretagne.bzh